

SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt-sept septembre à dix-huit heures trente le Conseil municipal d'Entrange, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Michel Hergat, Maire.

Membres élus : 15

Membres en exercice : 15

Membres présents : 14

Présents : M. BACH, M. DEWILDE, MME FEUVRIER, MME GOMES, MME HAGEN, M. HERGAT, M. SEHET, MME WOLTER, M. SANDER, MME CONRAUX, M. HEYDORFF, M. FRANIATTE, M. JOURDAIN, MME VANDER-TAELEM

Absente : MME HALLOUCHERIE

Le Conseil a élu pour secrétaire Mme FEUVRIER.

Le compte-rendu du dernier conseil est adopté à l'unanimité

51-2021 : Travaux passage à l'éclairage LED

Afin de réaliser les travaux de passage à l'éclairage par LED décidés en janvier 2021 pour :

- Voiries communales soit la traversée d'Entrange

- Bâtiments communaux soit l'espace Charles Ferdinand et le court de tennis couvert

Il est nécessaire d'autoriser Monsieur le Maire à signer les devis dont les montants figurent ci-dessous

	Montant travaux HT	Entreprise
Dossier 1 voiries communales	49 166 €	Citeos Basse Ham
Dossier 2 bâtiments communaux	25 956 €	GHM Eclatec Laxou

Pour le dossier numéro 1 à l'unanimité des votes, le Conseil autorise Monsieur le Maire à signer les devis à l'entreprise Citéos de Basse Ham.

Pour le dossier numéro 2, avec 1 abstention et 13 voix pour, le Conseil autorise Monsieur le Maire à signer les devis à l'entreprise GHM Eclatec de Laxou.

52-2021 : Déclassement du chemin communal dans le domaine privé de la commune en vue de son aliénation

Le Conseil municipal,

Vu le projet de déclassement du chemin communal cadastré section 14 parcelle 145 d'une contenance de 14 ares 93ca, en vue de son classement dans le domaine privé de la commune, dans le but de son aliénation,

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 12 avril 2021, approuvant le projet de déclassement de la voie communale et décidant le lancement d'une enquête publique,

Vu l'arrêté du Maire en date 26 avril 2021 prescrivant l'enquête publique préalable au déclassement de la voie communale,

Considérant que l'enquête publique qui s'est déroulée du 17 mai 2021 au 31 mai 2021 inclus n'a donné lieu à aucune observation de nature à remettre en cause le déclassement,

Vu les conclusions du commissaire-enquêteur, et son avis favorable,

Après en avoir délibéré,

Décide :

- Le déclassement du chemin communal parcelle 145 section 14 d'une contenance de 14a 93ca
- Le classement de la parcelle dans le domaine privé de la commune ;
- L'aliénation de cette parcelle ;

Avec une abstention, le Conseil municipal charge Monsieur le Maire de procéder à la vente de cette parcelle, et l'autorise donc à prendre toute décision et à signer tous les actes nécessaires.

53-2021 : Commandes de matériels et équipements numériques

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal le point ci-après portant sur l'acquisition de solutions numériques dans le cadre du groupement de commandes Fus@é initié par le Département de la Moselle et leur subventionnement.

Pour mémoire, notre commune a adhéré par décision du 04 novembre 2020 au groupement de commande Fus@é « faciliter les Usages @-éducatifs » qui met à notre disposition une coordination facilitatrice assurée par le Département et des marchés dédiés pour l'acquisition de solutions numériques dites "clefs en mains" et labellisées par les autorités académiques.

Ainsi, les matériels et travaux fléchés dans ces marchés peuvent être subventionnés, conformément au règlement d'octroi idoine des subventions Fus@é du Département de la Moselle.

Ceci étant exposé, le Maire propose au Conseil municipal

De l'autoriser à signer toutes les commandes de matériels et équipements numériques pour nos écoles dans le cadre et si besoin des marchés mis à disposition par le groupement de commandes Fus@é,

De l'autoriser à solliciter toutes les subventions correspondantes au nom de la commune.

Le Conseil municipal ayant entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré accepte à l'unanimité les propositions du Maire.

54-2021 : Compte rendu annuel d'activités 2020 Zac des oiseaux Sodevam

Après lecture du compte rendu annuel d'activités 2020 de la Sodevam pour la Zac des Oiseaux, le Conseil à l'unanimité des votes approuve le document.

55-2021 : Demande de subvention au titre du FEADER

Le Conseil municipal autorise monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du FEADER dans le cadre du plan de relance européen pour l'achat d'équipements de jeux et loisirs sportifs.

Deux devis sont présentés : SES pour un montant de 19 961 € HT et SATD pour un montant de 14 564 € HT.

Le plan de financement s'établit comme suit : FEADER 70 % (calculés sur le devis le moins élevé) soit 10 173,30 euros, le reste soit 30% en fonds propres 4369,20 euros.